

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

La Défense, le **19 MARS 2015**

Service de la prévention des nuisances
et de la qualité de l'environnement

Département politique de gestion des déchets

Bureau de la qualité écologique des produits

Réf : BQEP-15-113

Affaire suivie par : Caroline Lavallée

Tél : 01 40 81 87 82

Courriel : caroline.lavallee@developpement-durable.gouv.fr

Objet : votre courrier en date du 15 janvier 2015 relatif à la société Pneutech

Maître,

J'accuse réception de votre courrier en date du 15 janvier 2015.

En réponse à ce courrier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les prénoms, lorsqu'ils sont connus de mes services, des personnes invitées à participer au comité de suivi de la filière des déchets de pneumatiques et dont je vous ai déjà fourni la liste. Leurs adresses personnelles sont quant à elles des éléments d'ordre privé dont je ne dispose pas et que je ne suis pas tenue de vous fournir, conformément à la réglementation relative à l'accès aux documents administratifs.

Comme suite à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint également la liste nominative des membres de la commission de suivi de la filière VHU, ainsi que les comptes-rendus des deux dernières réunions du comité de suivi de la filière des déchets de pneumatiques.

Enfin, concernant la participation de M. Jovicic à ce comité, il conviendra dans un premier temps de m'indiquer, avec les éléments justificatifs à l'appui, quels producteurs de pneumatiques – et les volumes de pneumatiques mis sur le marché qu'ils représentent – ou quelle autre partie prenante de la filière celui-ci représente-t-il.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

La directrice générale
de la prévention des risques

l'adjoint à la directrice générale
de la prévention des risques

Patricia BLANC


Jean-Marie DURAND

Maître Nicolas BODSON
BODSON et ASSOCIES
2 bis, rue Guénégaud
75006 Paris